

Observation n° 38 :

Madame,

Informé du projet d'élevage de 8000 poulets et de celui d'abattoir de 200 m2 pourvu d'un entrepôt de 400 m2, je vous fais savoir par la présente que je m'oppose fermement à la venue de ces établissements dans la commune de Mignaloux-Beauvoir où je réside.

La qualité de vie des habitants ne pourra en être que fort négativement impactée, par l'activité en elle-même, et par les nombreuses nuisances induites.

A titre personnel très sensible à la condition et à la souffrance animales, je trouve que ces activités sont de surcroît complètement à contre-courant de la nécessité environnementale de transition écologique que nous connaissons maintenant tous actuellement.

Veillez agréer Madame l'expression de mes salutations distinguées,

Tony Paeleman